

MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES



**COMMENT AGIR EFFICACEMENT
DÈS LE DÉBUT DU MANDAT ?**

KIT DES 100 PREMIERS JOURS

➔ À DESTINATION DES MAIRES



Fédération régionale du mouvement



VOUS VENEZ D'ÊTRE ÉLU.E :

PAR OÙ COMMENCER ?

Habitants sans médecin, professionnels de santé, isolés, départs annoncés : très vite, vous êtes interpellé. Dans de nombreuses communes, l'enjeu n'est plus seulement la présence de médecins, mais l'accès global à la santé.

C'est ce que l'on appelle aujourd'hui les "déserts en santé" : une pénurie qui touche l'ensemble des professionnels de santé. Face à cette situation, la pression est forte pour "faire quelque chose vite". Mais sans repères clairs, il est difficile de savoir par où commencer.

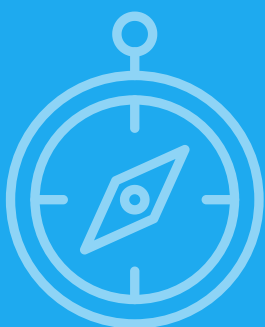
L'expérience de terrain est pourtant sans appel :

- se concentrer uniquement sur un projet immobilier ne résout pas les difficultés d'accès aux soins – et peut même créer une gabegie financière ;
- chercher un médecin seul ne suffit pas pour faire face aux besoins de santé de la population et ne résout pas les déserts en santé ;
- à l'inverse, permettre aux professionnels de santé de se rencontrer et de s'organiser au sein d'une équipe pluriprofessionnelle améliore durablement l'accès, la continuité et la qualité des soins.

Vous n'êtes pas responsable de la pénurie des soins. Mais vous pouvez changer la donne sur votre commune en ayant les bons réflexes.

Les premiers mois du mandat sont décisifs. Les choix faits – ou non – orientent durablement l'accès aux soins sur votre commune.

Les 100 premiers jours ne servent pas à apporter une solution immédiate, mais à poser les bases d'un projet de santé solide, partenarial et adapté à votre territoire.



LA BOUSSOLE DU MAIRE

Le médecin est essentiel, mais pas suffisant.

Le bâtiment peut être utile, mais pas structurant.

L'équipe pluriprofessionnelle est déterminante



L'équipe avant les briques.

SOMMAIRE

1. Ce qu'est vraiment une Maison de Santé Pluriprofessionnelle p.5
2. Ce qu'un maire peut faire concrètement p.6
3. La check list des 100 premiers jours p.8
4. L'annuaire des fédérations régionales adhérentes au mouvement associatif d'AVECsanté p.12
5. AVECsanté, qu'est-ce que c'est ? p.14

ANNEXES

- Reférent santé de la commune p.15
- Etat des lieux sur l'offre en santé de votre commune p.17
- Trame première réunion Avec les professionnels de santé et la fédération régionale du mouvement AVECsanté p.18





CE QU'EST VRAIMENT UNE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

Une MSP est avant tout une organisation de soins portée par des professionnels de santé de terrain, qui choisissent de travailler ensemble au service des habitants.

- Elle repose sur une équipe pluriprofessionnelle, pas sur un bâtiment.
- Elle s'inscrit dans un projet progressif, souvent sur plusieurs années.
- Elle ne se décrète pas : elle se construit avec le terrain.



Pour les élus, notamment en milieu rural, cela implique un changement de regard :



Construire des murs sans équipe, c'est prendre un risque politique et financier.

Soutenir une équipe, même sans bâtiment, c'est investir utilement.

PRINCIPALES ÉTAPES DE LA CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

- 1** | Réunir des professionnels de santé qui souhaitent travailler ensemble sur une commune  Identifier les besoins de la commune
- 2** | Rédaction du projet de santé et validation par l'ARS  Reconnaissance MSP par l'ARS
- 3** |
– si besoin –
Réfléchir et mettre en oeuvre le projet immobilier

La fédération régionale accompagne les professionnels de santé sur toute la durée.



2

CE QU'UN MAIRE PEUT FAIRE CONCRÈTEMENT

Vous n'êtes pas seul face aux enjeux de santé. Dès le début du mandat, s'appuyer sur les bons interlocuteurs permet de **gagner du temps, d'éviter les erreurs et de sécuriser les projets.**

Le contact à activer rapidement :



La fédération régionale des MSP (adhérente au mouvement associatif AVEC Santé, la fédération nationale des MSP).

Votre premier réflexe, même sans projet abouti.

Les fédérations régionales peuvent :

- Vous aider à comprendre ce qu'est (et n'est pas) une MSP
- Identifier des étapes réalistes pour votre commune
- Partager les expériences d'autres communes proches
- Créer du lien et construire les professionnels de santé de votre commune ou à proximité qui pourraient être parties prenantes du projet
- Faciliter les premiers échanges avec les professionnels de santé
- Vous aider à identifier les bons interlocuteurs et à créer du lien avec les institutions (ARS, CPAM, etc.)
- Limiter les projets "bâtiments vides"
- Aider l'équipe pluriprofessionnelle de santé et l'équipe municipale à avancer par étapes vers le même objectif un accès à la santé de qualité

La fédération régionale est un acteur clé pour vous accompagner :



Un appui concret pour sécuriser votre démarche dès le début du mandat

À contacter dans les 30 premiers jours du mandat

Ces ressources sont essentielles pour construire une approche globale de la santé, au-delà du soin.

↳ Ne pas oublier les acteurs engagés dans le lien social

La MSP peut devenir un point d'appui structurant pour ces coopérations, en facilitant les liens entre les acteurs et en renforçant la coordination sur la commune.



En résumé le bon enchaînement :



- Se faire accompagner par la fédération régionale adhérente à AVEC Santé
- Faire un état des lieux de l'existant
- Mettre les acteurs autour de la table
- S'inspirer d'expériences voisines
- Avancer étapes par étapes avec les professionnels de santé



A retenir :

La santé ne se décrète pas, elle se construit collectivement.

Le rôle du maire est de **faciliter, relier et soutenir**, pas de porter seul la solution.

LES ERREURS FRÉQUENTES À ÉVITER

- X Lancer un projet immobilier sans équipe pluriprofessionnelle de santé
- X Chercher uniquement des médecins sans penser aux autres professionnels de santé
- X Agir sans diagnostic préalable
- X Penser que l'intercommunalité ou l'État régleront seuls la question
- X S'engager seul, sans accompagnement, notamment de la fédération régionale

**Ces erreurs coûtent du temps,
de l'argent et de la crédibilité.**



3

LA CHECK LIST DES 100 PREMIERS JOURS



Dans les 30 premiers jours

INSTALLER LES BASES ET BIEN S'ENTOURER

Dès le début du mandat, il est essentiel de poser des bases solides en s'entourant des bons interlocuteurs et en objectivant la situation locale.



Se mettre rapidement en lien avec la fédération régionale adhérente à AVEC Santé

Elle vous apporte un appui méthodologique et vous aide à structurer votre démarche, en lien avec les réalités du terrain.



Désigner un référent santé au sein de la mairie

Ce référent peut être l'interlocuteur privilégié de la fédération régionale, des professionnels de santé, des partenaires locaux et des institutions. Il permet d'assurer un suivi dans la durée et de faciliter la coordination.

(Cf. en annexe une proposition de fiche mission référent santé à adapter selon vos réalités locales)



Réaliser un premier état des lieux de l'offre de santé du territoire, avec l'appui de la fédération régionale

Cet état des lieux est une étape clé pour éviter les décisions précipitées et orienter les actions de manière pertinente. Il permet notamment d'identifier :

- les professionnels de santé présents sur la commune et à proximité
- leur âge et les perspectives de départ à court et moyen terme
- les dynamiques existantes (coopérations, projets en cours)
- les offres de santé déjà disponibles sur le territoire
- les besoins exprimés par les habitants et les acteurs locaux

Cet état des lieux constitue la base d'un projet de santé réaliste, adapté aux besoins du territoire.

(Cf. en annexe une proposition d'état des lieux sur l'offre en santé de votre commune qui peut être réalisé avec l'appui possible de la Fédération régionale)





Entre 30 et 60 jours

PASSER DU DIAGNOSTIC À L'ACTION

Une fois l'état des lieux réalisé, cette phase permet **d'engager une dynamique collective et de structurer les premières étapes du projet.**



Organiser une première rencontre informelle avec les professionnels de santé

En lien avec la fédération régionale, qui joue un rôle de **facilitateur**, cette rencontre permet :

- de créer un premier espace d'échange
- de partager les constats issus de l'état des lieux
- d'identifier les attentes et les motivations des professionnels

(Cf. en annexe une proposition de trame à suivre pour la 1ère réunion à organiser avec les professionnels de santé et la fédération régionale)



Mettre à disposition un lieu de rencontre régulier

La mairie peut soutenir la dynamique en proposant un espace dédié aux échanges. Ce lieu devient un point d'ancrage pour faire émerger une dynamique collective, premier pas vers l'équipe.



Définir des premières étapes et des objectifs réalistes

Avec l'appui de la fédération régionale, il s'agit de :

- clarifier une trajectoire
- fixer des objectifs atteignables
- avancer progressivement, en cohérence avec les ressources du territoire



Valoriser l'existant et engager une première communication locale

Il est important de :

- mettre en lumière les initiatives déjà présentes
- informer les habitants de la démarche engagée
- renforcer la visibilité et la confiance autour du projet





Entre 60 et 100 jours

STRUCTURER ET CONSOLIDER LA DÉMARCHE

Cette phase permet d'ancrer le projet dans la durée.



Soutenir et structurer la démarche collective avec l'équipe pluriprofessionnelle

En lien avec la fédération régionale, il s'agit d'accompagner la dynamique dans la durée, en définissant un calendrier progressif et des étapes claires.



Co-définir le rôle de chacun

Clarifier les responsabilités entre :

- la commune
- les professionnels de santé
- la fédération régionale
- les partenaires locaux et institutionnels (ARS, CPAM etc.)



Associer les partenaires de la commune

Intercommunalité, acteurs sociaux pour renforcer la cohérence et l'ancrage du projet.



Communiquer auprès des habitants

Informar sur la démarche engagée permet de :

- renforcer la confiance
- valoriser les professionnels
- donner de la visibilité au projet



Cette phase consolide une dynamique collective durable, au service de l'accès aux soins sur le territoire.



COMMENT COMMUNIQUER ?

- Informer régulièrement (bulletin municipal, site, réseaux sociaux)
- Expliquer la démarche engagée (et ses étapes)
- Valoriser les initiatives locales et les équipes pluriprofessionnelles de santé
- Associer les habitants (réunions publiques, échanges)



EN CONCLUSION

L'accès aux soins est aujourd'hui un enjeu majeur pour les communes.

Si le maire ne peut pas, à lui seul, résoudre la pénurie de professionnels de santé, il peut en revanche créer les conditions pour que des solutions émergent et se développent dans la durée.

↳ Les 100 premiers jours ne sont pas ceux de la solution immédiate, mais ceux de la méthode.

↳ En santé, ce qui compte, ce n'est pas d'aller vite, mais d'aller juste.

LES OUTILS A VOTRE DISPOSITION

Vous trouverez en annexe des outils pratiques pour vous accompagner dans la mise en œuvre de votre démarche :

- **Fiche Missions - Référent santé**
- **Etat des lieux sur l'offre en santé de votre commune**
- **Trame de 1^{re} réunion avec les professionnels de santé et la fédération régionale**

Ces outils peuvent être utilisés dès les premières semaines de votre mandat.



4

L'ANNUAIRE DES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES



FemasAURA&Co

Fédération des Maisons de Santé et de l'Exercice Coordonné en Auvergne-Rhône-Alpes

Fédération des Maisons de Santé en Auvergne et Rhône Alpes



06 37 25 30 10



secretariat@femasaura.fr



www.femasaura.fr



FMPS
Centre-Val de Loire

FÉDÉRATION

des Maisons et équipes de Santé

Fédération des maisons et Pôles de Santé de la région Centre-Val de Loire



06 19 75 96 69



contact@fmeps-cvl.fr



www.fmeps-cvl.fr

FEMAG



Fédération des Antilles



mspducos@gmail.com



FCCIS

Fédération Corse pour la Coordination et l'Innovation en Santé

Associazioni per l'Operatore di e Squadre di Salute

Fédération Corse pour la Coordination et l'Innovation en Santé



coordination@fccis.fr



www.fccis.fr



FeMaS Co
Bourgogne Franche-Comté

Fédération des Maisons de Santé et de l'Exercice Coordonné

Fédération des Maisons de Santé et de l'Exercice Coordonné en Bourgogne Franche-Comté



03 81 47 08 22



contact@femasco-bfc.fr



www.femasco-bfc.fr



FEMAGE

Fédération de l'Exercice coordonné et Maisons de Santé en Grand Est

Fédération de l'Exercice coordonné et des MAisons de santé du Grand Est



07 87 14 78 46



contact@femage.fr



www.femage.fr

Fédération PACA

En cours de construction



delegation.paca@avecsante.fr





Fédération de Bretagne



06 59 08 73 51



contact@avecsante-bretagne.fr



www.avecsante-bretagne.fr



Fédération des Maisons de Santé des Hauts-de-France



contact@femas-hdf.fr



www.femas-hdf.fr



Fédération des Maisons de Santé en Île-de-France



06 95 71 35 24



contact@femasif.fr



www.femasif.fr



Fédération de l'Exercice Coordonné Pluriprofessionnel en soins primaires



06 31 00 60 47



contact@fecop.fr



www.fecop.fr



Fédération des maisons et pôles de santé en Normandie



07 66 20 17 48



contact@fmeps-normandie.org



www.fmeps-normandie.org



Association pour le développement de l'exercice coordonné pluriprofessionnel en Pays de la Loire



02 28 21 97 35



contact@apmsl.fr



www.apmsl.fr



AVECsanté Nouvelle Aquitaine



06 86 17 17 43



contact@avecsantena.fr



www.avecsantena.fr



Fédération de l'Exercice Coordonné de l'Océan Indien Avec les équipes



contact@feecoia.com



www.feecoia.com



5

AVECSANTÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Mouvement national associatif des équipes de soins primaires coordonnées, et en particulier des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP).

QU'EST-CE QU'ON PROPOSE ?

AVECsanté propose une nouvelle façon de penser les soins primaires :

- En réunissant les professionnels de santé en équipes,
- En travaillant avec les habitants,
- En tenant compte des besoins spécifiques de chaque territoire.

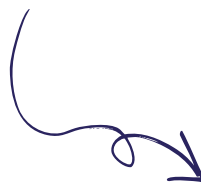
ET CONCRÈTEMENT ?

AVECsanté soutient les équipes de soins sur le terrain et agit au niveau national pour faire évoluer le système de santé (actions de sensibilisation, des négociations et des propositions de réforme).

OÙ NOUS TROUVER ?

AVECsanté est présent partout en France grâce aux fédérations régionales qui accompagnent les équipes.

POUR EN SAVOIR PLUS



RÉFÉRENT SANTÉ DE LA COMMUNE

Pour quelle finalité?

Le référent santé est la personne qui, au sein de la commune, fait le lien entre les professionnels de santé, les élus et les partenaires, pour faire avancer concrètement les projets, notamment de MSP, en lien avec la Fédération régionale adhérente à AVECsanté.

Missions principales

1 Coordination locale

- Être l'interlocuteur identifié des professionnels de santé
- Assurer le lien avec la fédération régionale des MSP
- Faciliter les échanges entre les acteurs (élus, soignants, partenaires locaux)

2 Suivi du projet de santé

- Suivre l'avancement des démarches engagées
- S'assurer que les actions correspondent aux besoins identifiés sur la commune
- Appuyer l'organisation des temps de rencontre (réunions, échanges...)

3 Animation territoriale

- Contribuer à mobiliser les acteurs locaux (CCAS, associations, prévention...)
- Soutenir les professionnels de santé
- Valoriser les initiatives existantes
- Faciliter la compréhension des dispositifs existants (CLS, ...)

4 Information et communication

- Informer les élus des avancées et enjeux
- Participer à la communication auprès des habitants
- Contribuer à rendre lisible la démarche engagée

CONCRÈTEMENT, AU QUOTIDIEN...

Le référent santé :

- Co-organise les premières rencontres avec les professionnels de santé en lien avec la Fédération régionale
- Répond aux sollicitations locales liées à la santé
- Suit l'avancée des échanges et relance si besoin
- Fait le lien avec la fédération régionale tout au long du projet
- Informe régulièrement le maire et l'équipe municipale

Sa posture

- Il ne remplace pas les professionnels de santé
- Il crée les conditions d'échanges entre professionnels de santé, en leur laissant toute leur place pour travailler entre eux
- Il facilite, relie et soutient

Temps à y consacrer

Variable selon les périodes, mais généralement :

- Quelques heures par mois
- Davantage au démarrage du projet

Qui peut être référent santé ?

- Un élu
- Un agent de la collectivité
- Un binôme élu / agent

À RETENIR

Désigner un référent santé au sein de l'équipe municipale, c'est se doter d'un point d'appui pour structurer et faire émerger une dynamique locale en santé.

ETAT DES LIEUX SUR L'OFFRE EN SANTÉ DE VOTRE COMMUNE



Avant d'agir, comprendre : cet outil vous permet de faire un point rapide sur la santé dans votre commune (à réaliser avec l'appui possible de la fédération régionale du mouvement associatif AVEC Santé).

<u>Thématique</u>	<u>Questions clés</u>	<u>Constat (à remplir)</u>
Professionnels de santé	Combien ? Quelles professions ? Départs prévus ? Isolement ?	
Besoins des habitants	Difficultés remontées ? Publics en tension ?	
Opportunités	Professionnels motivés ? Dynamiques émergentes ?	

À RETENIR



Un diagnostic seul = un constat.

Un diagnostic avec la fédération = un point de départ opérationnel.



TRAME PREMIÈRE RÉUNION AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DU MOUVEMENT AVECSANTÉ

Préalable : la réunion nécessite d'être préparée par la Fédération Régionale, l'équipe municipale et un éventuel porteur de projet.

OBJECTIFS DE LA RÉUNION

Cette première rencontre vise à :

- Donner la parole aux professionnels de santé
- Créer un climat de confiance, avec l'appui de la fédération régionale
- Partager un premier état des lieux du territoire
- Identifier les attentes, besoins et éventuelles envies de coopération

⇒ Il ne s'agit pas de décider, mais d'engager une réflexion collective.

POSTURE DU MAIRE

Le rôle du maire est déterminant dans la réussite de ce premier échange.

✓ À privilégier

- Être dans une posture d'écoute active
- Partir des réalités et attentes des professionnels
- Se positionner comme accompagnateur
- Laisser la place à l'expression de chacun

✗ À éviter

- Arriver avec une solution ou un projet "clé en main"
- Imposer une organisation
- Focaliser la discussion sur un projet immobilier
- Donner des engagements irréalistes

POSTURE DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE

La fédération régionale, adhérente à AVECSanté, intervient :

- en expertise sur le développement et le suivi des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles
- facilitateur des échanges
- appui méthodologique
- tiers de confiance

⇒ Elle contribue à sécuriser le cadre de la réunion et à favoriser un dialogue constructif.



ORDRE DU JOUR INDICATIF (1H À 1H30)

1 Introduction (5 à 10min)

- Mot d'accueil du maire
- Contexte : enjeux d'accès aux soins sur le territoire
- Rappel du rôle de la commune

⇒ *“Nous souhaitons vous écouter et voir comment la commune peut faciliter les choses.”*

- Présentation de la fédération régionale et de son rôle

2 Tour de table des professionnels (20 à 30 min)

Chaque participant est invité à partager :

- sa situation actuelle
- ses conditions d'exercice
- les difficultés rencontrées
- ses éventuelles attentes

3 Partage d'un premier constat territorial (15 à 20 min)

- accès aux soins sur la commune et à proximité
- organisation actuelle des soins
- dynamiques existantes ou absentes
- besoins identifiés

⇒ Pour cette étape, nous vous conseillons de vous appuyer sur l'expertise d'animation de la fédération régionale.

4 Échanges ouverts (20 à 30 min)

- Existe-t-il des envies de coopération ?
- Quels seraient les besoins prioritaires ?
- Quels freins ou points de vigilance ?

⇒ L'objectif est d'ouvrir la discussion.



SUITE – ORDRE DU JOUR INDICATIF (1H À 1H30)

5 Conclusion et suites (10 min)

- Synthèse des échanges
- Identification de premières pistes (si elles émergent)
- Proposition de poursuite des échanges
 - nouvelle réunion
 - accompagnement par la fédération régionale

À RETENIR

- ⇒ Cette première réunion est une étape clé : elle conditionne la suite de la démarche.
- ⇒ La qualité de l'écoute et du dialogue est plus importante que les décisions prises.



MESSAGES CLÉS



Écouter d'abord.

Structurer ensuite.

Construire ensemble avec la Fédération régionale du mouvement associatif AVEC santé.



AVECSANTÉ, UN MOUVEMENT FÉDÉRÉ ET ASSOCIATIF



Avec nos fédérations régionales, nous accompagnons les équipes de soins primaires (ESP) et leur forme structurée en maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), y compris dans les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).



AVECsanté
AVENIR DES ÉQUIPES COORDONNÉES

fécop

AVECsanté
Avenir des Equipes Coordonnées

www.avecsante.fr
plaidoyer@avecsante.fr
07 84 89 02 36

Fécop, Fédération de l'Exercice Coordonné
Pluriprofessionnel en soins primaires

www.fecop.fr
contact@fecop.fr
06 31 00 60 47